



Assemblée des membres à Lausanne

L'assemblée générale a eu lieu le 21 septembre 2023 dans le cadre habituel à Lausanne. Le procès-verbal est joint à cette newsletter. Outre les affaires statutaires habituelles (admission de membres, finances, confirmation de Karin Geiger-Timm, Winterthour et Robert Stern, Bienne, en tant que réviseurs et autres), une nouvelle modification des statuts a été décidée. Ainsi, tous les membres extraordinaires de la SSCP deviennent automatiquement, et sans autre, membre ordinaire lorsqu'ils obtiennent le titre de spécialiste en chirurgie pédiatrique. A l'avenir, ces membres n'auront donc plus besoin de déposer une demande d'admission en tant que membre ordinaire.

Toutes nos félicitations à Bettina !

Le 22 octobre 2023 entrera dans l'histoire de la SSCP et de la chirurgie pédiatrique suisse comme un jour unique : Notre membre ordinaire Bettina Balmer a été élue au Conseil national du canton de Zurich ! Il est presque certain que Bettina est la première femme chirurgien pédiatre à siéger au Parlement Fédéral depuis 1848 et nous sommes fiers de savoir qu'une collègue spécialiste siège à Berne. Chère Bettina, toute la famille de la SSCP et tous les chirurgiens pédiatriques de Suisse te félicitent chaleureusement pour ce succès incroyable et durement acquis dans ta carrière politique. Nous sommes tous conscients que même en tant que conseillère nationale, tu ne pourras pas à toi seule améliorer de manière décisive la situation politique de la médecine et de la chirurgie pédiatriques en particulier. Mais comme tu continueras à travailler en chirurgie pédiatrique à l'hôpital pédiatrique de Zurich et que tu garderas donc le contact avec le "front", nous sommes persuadés que notre petite voix sera à l'avenir un peu plus forte au Parlement Fédéral grâce à toi. Nous espérons que tu as pris un bon départ à Berne et te souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction dans tes nouvelles fonctions.

Titre de formation approfondie en chirurgie pédiatrique spécialisée

Après de nombreuses négociations et encore plus d'années de travail, nous y sommes : le titre de formation approfondie "Chirurgie pédiatrique spécialisée" entrera définitivement en vigueur le 01.01.2024. Ceci après que le nouveau titre de spécialiste en chirurgie pédiatrique révisé soit entré en vigueur au début de l'année, au 01.01.2023 (cf. https://www.siwf.ch/files/pdf2/kinderchirurgie_version_internet_f.pdf). Les documents correspondants n'ont pas encore été téléchargés par l'ISFM sur son site Internet. Toutes les informations pertinentes devraient toutefois être prochainement disponibles sur <https://www.siwf.ch/fr/formation-postgraduate/titres-specialiste-formations/chirurgie-pediatrique.cfm>. Il s'agit notamment des dispositions transitoires pour les chirurgiens pédiatriques confirmés. D'autres détails sur cette nouveauté, la plus importante de ces dernières années, voire de ces dernières décennies, dans notre discipline, seront bientôt communiqués séparément.

Début 2018, des informations ont été données pour la première fois dans cette rubrique et lors de l'assemblée générale sur le nouveau titre de spécialisation à créer. Près de six ans plus tard, celui-ci est enfin introduit. Depuis lors, notre commission de formation continue a investi énormément de travail et mérite un immense merci. Dans ce contexte, il convient de souligner tout particulièrement la présidente de la commission de formation continue, Ulrike Subotic, Bâle, et son prédécesseur, Daniel Weber, Zurich, sans l'engagement infatigable et la ténacité desquels notre titre de formation approfondie n'aurait jamais vu le jour. Seuls ceux qui ont été impliqués peuvent estimer le nombre d'heures de temps libre que ces deux personnes ont investi. Merci Uli ! Merci Dani !

Commission de formation pour le titre de formation approfondie

Conformément aux directives de l'ISFM, une commission de formation et d'examen est nécessaire pour la formation approfondie en chirurgie pédiatrique. Sous la présidence de notre responsable de la formation postgraduée Ulrike Subotic, cette commission examinera et approuvera les demandes de titre de formation approfondie (également pour les demandes dans le cadre de la réglementation transitoire) et organisera les examens de formation approfondie et nommera les experts correspondants. Le comité est en train de chercher des membres pour cette commission de formation et d'examen et se réjouit d'accueillir d'éventuels intéressés* qui pourraient s'annoncer auprès d'Ulrike Subotic.

Le comité a élu Steffen Berger, Berne, Anthony de Buys Roessingh, Lausanne et Luca Mazzone, Zurich comme membres de la commission de recours nécessaire en cas de recours contre les décisions de la commission de formation et d'examen.

Délégué à la radioprotection

Comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, tous les spécialistes en chirurgie pédiatrique seront automatiquement titulaires de l'attestation de formation complémentaire en radioprotection à partir du 01.01.2023 (voir Newsletter 1-23). Dans ce contexte, la SSCP a dû nommer un délégué à la radioprotection et, après une longue recherche, elle l'a trouvé en la personne de Thomas Krebs, St-Gall, ce dont nous lui sommes reconnaissants.

Vice-présidence de la SSCP

Lors de l'assemblée générale 2024, qui aura lieu le 30 mai 2024, il faudra également procéder au renouvellement complet du comité directeur pour la période 2025/26. Steffen Berger prévoit de transmettre son poste de président à l'actuel vice-président Anthony de Buys Roessingh. Par la suite, il faudra élire un nouveau vice-président ou une nouvelle vice-présidente pour 2025/26, qui prendra vraisemblablement la présidence de la SSCP en 2027/28. Toute personne intéressée par le développement de notre discipline passionnante, non seulement sur le plan technique mais aussi sur le plan de la politique professionnelle, est invitée à se manifester auprès de l'actuel président Steffen Berger.

Anciennes newsletters

Les anciennes newsletters de la SSCP à partir de 2018 sont désormais archivées sur notre site Internet sous <https://www.sgkc-sscp.ch/fr/newsletter-sscp/> et peuvent y être consultées à tout moment.

Demandes pour le Swiss Society of Pediatric Surgery Travelling Fellowship 2024

En 2023, aucune demande de bourse de voyage n'a malheureusement été déposée, de sorte que la bourse n'a pas pu être attribuée cette année. C'est extrêmement regrettable, car un montant total de 2000 CHF est réservé chaque année à de jeunes collègues qui ont certainement non seulement besoin de ce coup de pouce, mais qui le méritent également.

Peuvent poser leur candidature les collègues en formation postgraduée pour le titre de spécialiste en chirurgie pédiatrique qui, en 2024, effectueront une partie de leur formation postgraduée à l'étranger. Bien entendu, il est également possible et souhaitable de postuler dès maintenant si le séjour à l'étranger n'est prévu qu'en 2025. Le comité lance un appel à tous ceux qui remplissent les conditions pour demander une bourse. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet <https://www.sgkc-sscp.ch/fr/formation-postgraduee/>.

Programme de mentoring de ForKidS

ForKidS (Forum des jeunes chirurgiens pédiatriques) a initié un programme de mentoring qui a déjà bien démarré avec 8 mentees et 9 mentors jusqu'à présent. Les personnes intéressées à participer au programme de mentoring, que ce soit en tant que mentee ou mentor, trouveront les informations nécessaires sur <https://www.sgkc-sscp.ch/young-paediatric-surgeons-news/>.

Manifestations 2024

Le superbe congrès de Lausanne, qui a attiré de nombreux participants et qui s'est tenu pour la première fois avec nos collègues anesthésistes pédiatres, a été le dernier congrès de la SSCP à proprement parler. En 2024, nous, les chirurgiens pédiatriques suisses, n'organiserons certainement pas notre propre congrès annuel, mais celui-ci se tiendra dans le cadre du congrès annuel du Swiss Collage of Surgeons (SCS). Le congrès du SCS, et ainsi celui de la SSCP (y compris notre assemblée générale) aura lieu au printemps, à Davos, **les 29-31 mai 2024**.

La question de savoir si un congrès séparé de la SSCP sera à nouveau organisé dans les années à venir ou si nous continuerons à tenir notre congrès dans le cadre de celui de la SCS sera discutée et décidée à une date ultérieure.

Bonnes fêtes!